

GESTIONNAIRE DU PATRIMOINE ARBORÉ*

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté Alimentaire.
Enregistré le 1/1/24 - Niveau 3 - RNCP38944



INDICATEURS CLÉS

FORMATION - Continue

Objectifs

- Réaliser une étude arbo-paysagère prenant en compte les éléments environnementaux, sociétaux et climatiques
- Diagnostiquer le patrimoine arboré, évaluer la valeur patrimoniale, culturelle, sa contribution, en vue d'alimenter un barème de l'arbre
- Rédiger et présenter des plans de gestion, cadrer les interventions sur le plan technique, humain et financier
- Superviser et conduire les chantiers sur le patrimoine arboré

Modalité pédagogique et contenu de la formation

- Cours théoriques et travaux pratiques sur site ou chantiers extérieurs, visites pédagogiques monuments historiques, Museum National d'histoire naturelle, etc.)
- Salles dédiées à l'arbre (Xylothèque, expositions, etc.)

Mode de validation

- Certificat obtenu par la validation de trois blocs de compétences

Durée

- 560 heures de formation en centre (≈ 16 semaines) sur 1 an et 399 heures en entreprise (≈ 11 semaines)
- Calendrier de formation à la demande
- Rentrée chaque début d'année scolaire

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle : Gestion durable des arbres en aménagements paysagers et agroforesterie
- Certificat de Spécialisation (CS) : Arboriste Élagueur

MÉTIERS VISÉS

- Technicien de l'arbre en collectivité ou dans un bureau d'étude
- Conducteur de travaux dans une entreprise d'élagage et de soin aux arbres
- Responsable de secteur gestion des arbres
- Chargé d'étude du patrimoine arboré



CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Agricole
- Bonnes connaissances de l'arbre et de l'outil informatique

MODALITÉ DE FINANCEMENT

- En fonction de l'âge et de l'année de formation basée sur la grille des minima légaux : www.alternance.emploi.gouv.fr
- Financement possible selon votre situation, nous consulter :
- Autofinancement
- Demandeurs d'emploi : France Travail (AIF), rémunération possible, Région (PRF) pour certaines formations, contrat de professionnalisation (contrat pro)
- Salariés : CPF, Plan de développement des compétences, Projet de Transition Professionnelle, financé par les OPCO (ex. OCAPIAT).
- Exploitants agricoles / non-salariés agricoles : VIVEA.
- Travailleurs indépendants : FAF (FIF-PL, AGEFICE, AFDAS, FAFCEA...)

POUR S'INSCRIRE

1. Compléter le dossier de candidature sur : www.agrocampus78.fr
2. Passer un entretien individuel

* Titre à finalité professionnelle

LES + DE L'AGROCAMPUS

- ▶ Campus arboré de 83 hectares à 30 minutes de Paris
- ▶ Desservis par les transports en commun des villes de Chambourcy et Saint-Germain-en-Laye (RER, tramways et bus)
- ▶ Plateaux pédagogiques : Les Serres des Princesses, une exploitation agricole et horticole avec 10 hectares consacrés à la production et un Atelier Paysager
- ▶ Un Centre de Documentation et d'Information (CDI) et un Centre de Ressources (CDR)
- ▶ Hébergement et restauration possible en internat
- ▶ Accompagnement de l'insertion : tutorat, conseillère en insertion, médiation et écoute
- ▶ Aide à la recherche de contrat par le chargé de relation entreprise
- ▶ Equipe de formateurs issus du milieu professionnel
- ▶ Journées thématiques avec les Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)
- ▶ Adhérent et impliqué à la vie associative et institutionnelle (SFA, SEQUOIA, UNEP, Plante & Cité)



Site accessible.

L'Agrocampus prend en compte votre handicap, si vous avez besoins d'ajuster les modalités de la formation.



NOUS CONTACTER

Accueil :

tél : 01 30 87 18 40

cfppa.agrocampus78@educagri.fr

Référent handicap :

cfppa.agrocampus78@educagri.fr